



FERTIMANURE



Ce projet a reçu un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'UE dans le cadre de l'accord de subvention n° 862849.



Practice Abstract 2

Les modifications apportées au règlement de l'UE sur les engrais permettront d'harmoniser les critères applicables aux matières organiques à des fins de fertilisation (y compris les FBB) dans tous les États membres

Bref résumé pour les praticiens

Dans l'UE, le règlement 2003/2003 sera abrogé par le règlement 2019/1009 pour permettre une harmonisation entre les États membres en disposant de critères de conformité qui fixent les spécifications de sécurité et de qualité requises pour qu'un produit soit sur le marché libre. Le nouveau règlement couvrira également les engrais organiques et organo-minéraux, les amendements du sol, les inhibiteurs, les biostimulants végétaux, les supports de culture ou les mélanges qui ne sont pas couverts par le règlement 2003/2003 et leur permettra d'être sur le marché libre. Le règlement 2019/1009 introduit des limites pour les contaminants toxiques comme le cadmium. Il s'agit du premier du genre développé dans le cadre du paquet 'économie circulaire' de la Commission européenne. Il permettra un haut niveau de protection des sols et réduira les risques environnementaux et sanitaires. Le nouveau règlement offrira aux fabricants la possibilité de modifier leurs produits afin de porter le label CE et d'entrer sur le marché libre. L'alternative est que les produits ne respectant que la législation nationale aient un accès limité dans les autres pays de l'UE.

FERTIMANURE va fabriquer différents produits fertilisants à partir de déjections animales. Étant donné que l'objectif final du projet sera d'obtenir des produits sûrs et de qualité pouvant être compétitifs sur le marché des engrais de l'UE, le projet vérifiera si les produits développés répondent aux exigences du commerce des engrais au sein de l'UE. L'harmonisation des critères est essentielle à ce processus afin que la production et les ventes de BBF passent par un procédé moins compliqué. Cela permettra aux agriculteurs d'accéder plus facilement à la production et à l'achat d'engrais organiques dans toute l'UE. De plus, toutes les données concernant la qualité et la performance des BBF FERTIMANURE doivent fournir des informations stratégiques pertinentes, basées sur des données scientifiques.



Clause de non-responsabilité : ce Practice Abstract a. reflète uniquement le point de vue de l'auteur ; et b. exempte la Commission Européenne de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.